



Compte rendu du conseil municipal du lundi 4 septembre 2017

Le compte rendu de conseil du 3 juillet dernier est approuvé par l'ensemble des élus présents.

Secrétaire : Roland FRITZ

1°) Commission urbanisme :

- Déclaration préalable de Mme FOULON Frédérique – 125 Chemin de Barrière : installation d'une véranda aluminium de 25 m2 en façade Ouest de l'habitation existante. Avis favorable.
- Déclaration préalable de M. GUIGUE Sylvain – 53 route de Péronnas : Travaux d'aménagement RDC + étage + 56 m2 sur surface de plancher créée par changement de destination, création d'une ouverture en façade Ouest et installation de 5 fenêtres de toit. Avis favorable.
- Déclaration préalable de Mme DERHILLE Céline – 9 Domaine de la Geno : réalisation d'un mur de clôture côté ouest de la propriété, composé un soubassement en béton de 50 cm surmonté d'un grillage rigide sur une longueur de 18,17 mètres. Avis favorable.
- Permis de construire déposé par l'EARL MERCIER – 1163 route de Montracol : construction d'un bâtiment agricole de 300 m2 destiné au stockage de la paille. Avis favorable du Conseil Municipal en tenant compte des préconisations du SDIS en matière de protection incendie.
- Zone Artisanale du Champ des Croix : Deux options pour la commune, le transfert à la Communauté d'Agglomération ou la transformation de la zone en lotissement : Le Conseil Municipal se prononce en faveur du transfert à CA3B. Réunion de concertation le 19/09 prochain en mairie.

2°) Majoration des Loyers - Ancienne Cure

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une majoration de 0,75 % (parution JO du 16/07/2017) sur l'ensemble des loyers à compter de la facturation de septembre 2017 :

- 2 appartements – type 1 : 226.42 €
- 2 appartements – type 3 : 332.13 €
- 1 appartement – type 4 : 402.65 €
- 1 garage : 22.77 €
- Charges : 18,13 €

3°) Convention service commun Informatique & Télécommunication - avenant

Monsieur le Maire expose que le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 10 juillet 2017, a approuvé l'avenant à la convention portant création du service commun « Informatique et Télécommunication » entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et les Communes membres de l'ex Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA). Il convient de réajuster certaines dispositions de ladite convention afin de mieux définir le périmètre de ce service commun.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

4°) Comptes rendus

- Action Sociale : Accord du Conseil Municipal pour la prise en charge des frais de cantine pour le 3^{ème} enfant. Cette aide concerne les familles dont les 3 enfants sont inscrits à la cantine toute l'année.
- Vie scolaire : 143 élèves inscrits, la rentrée s'est bien passée.

- Travaux de voirie : Le chantier route des Clefs est prévu la semaine du 18 au 22/09/2017 ; Elagage de la haie de tuyas au plateau sportif ; La rénovation du revêtement du court de tennis est faite ;
- Les travaux de modifications sur les commandes d'éclairage public sont programmés courant octobre 2017 (extinction de 23 h à 5 h), une zone « forçage » sera conservée sur le site de la salle des fêtes.
- Fleurissement : Le Jury communal est passé courant août. Suite à la vente de la maison Perchoux, le puits décoratif sera démonté et installé en un autre site à définir.

5°) Questions diverses

1/ Amortissement de la subvention OPAH de 600 € versée sur le budget 2015 : la subvention sera amortie en une seule fois (titre c/ 280422 & mandat c/ 6811).

2/ M. le Maire donne lecture du courrier du Père Gilbert NGUYEN qui annonce son départ de la paroisse de Péronnas.

3/ Reprise de la Ferme de « Montpréval » par Monsieur Madame MONET RODIGER .

4/ Calendrier :

- CCAS le 28/09/2017 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures